

## Compte rendu de la séance du Conseil administratif du mardi 21 septembre 2021

En respectant les mesures sanitaires en vigueur, c'est au collège Jean-Baptiste-Pellerin de Beauvais que s'est réuni grâce à l'aimable accueil de la principale, le mardi 21 septembre 2021, sur convocation datée du 6 septembre, le Conseil administratif de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques de l'Oise, sous la présidence de madame Martine Fondeur.

Présents : Martine Fondeur (présidente), Ghyslaine Lasbleiz (vice-présidente), Françoise Ould (vice-présidente), Claudine Colin (trésorière), Francine Obry (secrétaire), Jean Chalvin (secrétaire adjoint), Annick Becquerelle, Michel Bettan, Claude Boulet, Françoise Graux-Chini, Michelle Jovenaux, Jean-Paul Lesueur, Brigitte Paque.

Absents excusés : Jean-Yves Bonnard, Bernard Geisen (président d'honneur), Philippe Jamet, Paula Lucas, Philippe Papet.

Gérard Joannes a donné pouvoir à Ghyslaine Lasbleiz

Jean-Marie Lelong a donné pouvoir à Françoise Ould

Philippe Papet a donné pouvoir à Claudine Colin.

Philippe Jamet a donné pouvoir à Martine Fondeur

La séance s'est ouverte à 14h30 par un mot de bienvenue de madame la présidente, qui s'est réjoui de retrouver tout le Conseil après cette longue période d'incertitude où, malgré l'épidémie, les activités du Bureau ont pu aussi bien que possible se dérouler grâce à l'enthousiasme et au dynamisme de tous. Ainsi la newsletter « Les 4 saisons de l'Amopa » a-t-elle pu continuer de paraître régulièrement. Des articles ont été publiés dans la revue nationale, écrits par Jean Chalvin, Jean-Paul Lesueur et Martine Fondeur. Un supplément à la revue de septembre rassemble les dessins et sculptures des élèves ayant participé au concours national « Arts et Maths » conçu par Martine Fondeur et Francine Obry (trois classes de l'Oise y ont été primées). Jean Chalvin a été nommé correcteur de la revue.

L'ordre du jour s'énonçait ainsi :

- Approbation du compte rendu du dernier Conseil administratif du 30 avril dernier
- Bilan de l'A.G. du 9 juin
- Bilan de la CRPA
- Concours : campagne 2021-2022
- Sorties
- A.G. électorale printemps 2022
- Dates à retenir

### **Approbation du dernier Conseil administratif du 30 avril 2021 :**

Le compte rendu du Conseil administratif du 30 avril dernier, qui s'est déroulé en visioconférence, est approuvé par le conseil. Une abstention : Jean-Paul Lesueur.

## **Bilan de l'assemblée générale du 9 juin :**

Cette A.G. s'est tenue au lycée Jean-Calvin de Noyon, que dirige notre amie Françoise Ould. Elle a su, entourée de toute son équipe, contribuer à une pleine réussite de la rencontre.

Martine présente à grands traits le déroulé de la journée. Elle rappelle que Sophie Marteaux, empêchée par ses fonctions, a démissionné de son rôle d'administratrice et qu'elle a été remplacée à ce poste par Jean-Yves Bonnard dans le respect des statuts de notre section.

Claudine trace avec précision le bilan financier de ce rassemblement.

Il avait été demandé à chaque membre une participation financière pour la journée :

31 repas à 12 euros + un don de 30 euros, soit 402 euros

31 visites à 7 euros, soit 217 euros

Pour un total de 619 euros en caisse. Toutes les factures ne sont pas encore parvenues. 145 euros ont été payés à l'office du Tourisme de Noyon ; un cadeau de 16,50 euros a été offert à Jean-Marie Lelong qui a fait valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> juillet.

Claudine en profite pour nous dire qu'il y a aujourd'hui 11472, 92 euros en caisse. Elle nous narre les ennuis qu'elle a eus avec les chèques-cadeaux achetés pour un montant de 2500 euros, qui ont été périmés l'an dernier à cause du confinement et qui, pour être remboursés, nous ont valu une pénalité financière de 259,20 euros.

Dépense de 500 euros donnés aux élèves d'une classe du lycée Arthur-Rimbaud de Ribécourt dans le suivi de leur « chef-d'oeuvre ».

Après de nombreux rappels lancés aux retardataires, les Amopaliens de l'Oise se comptent à ce jour au nombre de 140, auxquels se joignent 13 sympathisants.

## **Bilan de la C.R.P.A.:**

La présence de 3 DASEN (Monsieur Crépin, Mesdames Compagnon et Moalic) a rehaussé le prestige de cette remise de médailles qui s'est déroulée au lycée Jean-Calvin de Noyon. Tout y avait été préparé avec minutie par le Bureau de l'Amopa-Oise et par l'équipe du lycée sous la baguette magique de la fée Françoise.

Les élèves lauréats des concours de poèmes et de nouvelles (dont un élève qui a obtenu le 2e prix national pour sa nouvelle) ont lu devant ce noble aréopage leur production écrite. Solennité de l'événement, convivialité des participants. Plaisir et émotion, tels furent les maîtres-mots de cette rencontre annuelle. Madame Moalic, partie exercer sa mission sous d'autres cieux administratifs, nous a invités à assister en 2023 au festival de marionnettes qui a lieu tous les deux ans à Charleville-Mézières. Une petite escapade sur les traces de l'«Homme aux semelles de vent» s'impose.

### **C.R.P.A. 2022**

Peu de nominations, encore moins de promotions. Au 1er janvier 2021, personne n'a été nommé ni promu. Et au 14 juillet, un seul officier a été promu commandeur, 2 chevaliers ont été promus officiers et 15 personnes se sont vu élever au rang de chevalier.

Sur une idée de Françoise Ould, la remise des médailles se fera, avec l'accord de la présidente du tribunal, dans la salle d'audience du palais de Justice de Compiègne le vendredi 21 janvier prochain en fin d'après-midi. Récipiendaires, à la barre !... Oui, Votre Honneur !...Avant de passer au vin d'honneur qui sera préparé, nous y comptons bien, par les soins du lycée hôtelier Charles-de-Gaulle de Compiègne.

## **Concours : campagne 2021-2022**

Une belle affiche regroupant les concours que nous organisons a été réalisée par Jean-Marie Lelong qui a aussi créé une animation qui se trouve sur le site internet de l'Amopa-Oise. Les sujets ont été distribués à tous les établissements de l'Oise par les bons soins de la secrétaire Francine Obry.

Les copies devront parvenir à Coye-la-Forêt au siège de l'Amopa-Oise au plus tard le 11 février 2022. Le jury se réunira à Beauvais, comme souvent chez Françoise Graux-Chini (qui sait nous recevoir avec un sens prononcé de l'hospitalité) le 1er mars car les copies seront renvoyées au National pour le 14 mars.

Quant aux concours départementaux : Land Art (cycle 1- PS- MS- GS) – Sauvons la planète (CM1-CM2-ULIS) -Mon village, ma rue, mon école, hier, aujourd'hui et demain (CP-CE1-CE2- ULIS), ils devront parvenir au plus tard le 25 mars 2022 au siège de l'Amopa-Oise. La commission chargée de juger ces concours départementaux se réunira le 5 mai.

Les concours départementaux sont tous validés à l'unanimité par les membres du conseil administratif.

Ghyslaine Lasbleiz émet le désir de créer des concours pour faire valoir les élèves qui aiment les langues étrangères. Cette louable initiative fera l'objet d'une étude lors d'un prochain conseil administratif.

Dans le cadre de l'accompagnement des élèves du lycée Arthur-Rimbaud de Ribécourt dans la réalisation d'« un chef-d'oeuvre », une délégation de membres du conseil administratif se rendra sur place le 19 novembre prochain pour les rencontrer ainsi que leurs enseignants.

## **Sorties :**

Une sortie en Picardie verte est programmée le mercredi 17 novembre prochain. C'est l'office du Tourisme de Gerberoy qui propose une journée de découverte d'une fabrique de carrelage à Saint-Samson-la-Poterie et une visite du musée de la Vie rurale à Hétomesnil. Repas dans une auberge de Haute-Epine, le tout pour 48 euros par personne. Les inscriptions sont prises auprès de Claudine Colin et Francine Obry jusqu'au 2 novembre.

Le menu du déjeuner a été choisi : terrine de foies de volaille, coq à la bière et rabote picarde.

Un voyage est envisagé du 11 au 14 mai 2022.

Des devis ont été demandés par Francine Obry et Claudine Colin.

C'est Capitales-Tours qui offre la meilleure prestation dans le rapport qualité - prix du voyage et du séjour.

Destination : Budapest

Pour 25 personnes 838 euros (+119 euros chambre individuelle)

Pour 20 à 24 personnes 888 euros

Destination : Vienne

Pour 25 personnes 866 euros (+ 149 euros chambre individuelle)

Pour 20 à 24 personnes 902 euros

Taxes d'aéroport et assurances comprises

A Vienne s'ajoute un concert (63 euros pour une place en catégorie I)

Le conseil administratif s'est prononcé pour un voyage à Vienne par 12 voix contre 5.

Le coût de ce voyage (pour 25 personnes inscrites) sera donc de : 866+ 63= 929 euros

Pour une chambre individuelle : 929+149=1078 euros

Inscriptions et acompte de 30% (soit 279 euros) à verser avant le 15 octobre à Claudine Colin par chèque libellé à « Capitales-Tours » : 25 places ont été réservées.

Les non-adhérents devront verser soit 40 euros de supplément par chèque libellé à : « Amopa-Oise » (chèque adressé à Claudine Colin au moment de l'inscription) soit prendre une carte de sympathisant d'un montant de 32 euros (donnant droit à un crédit d'impôt de 66%) par chèque adressé à Claudine Colin et libellé à : « Amopa ».

### **Assemblée générale électorale :**

La prochaine assemblée générale départementale de l'Amopa sera électorale. Elle se tiendra le 30 mars 2022 à Senlis, vraisemblablement au lycée Hugues-Capet (Françoise Ould se charge de contacter le proviseur), puisque la direction du lycée Amyot-d'Inville n'a pas répondu à notre requête.

Les candidats doivent envoyer leur lettre de candidature avant le 5 février 2022 ; l'appel à candidatures aura été lancé un mois auparavant, le 5 janvier 2022.

Les prochaines dates à retenir sont donc :

17 novembre : sortie en Picardie verte

18 novembre : prochain conseil administratif à Compiègne, au lycée hôtelier Charles-de-Gaulle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 45.

**Rédaction : Jean Chalvin, secrétaire adjoint**

**Édition : Francine Obry, secrétaire**

Ce compte rendu est publié, après avoir été vérifié par les membres du Bureau présents et validé par madame la Présidente.

**Vu, la Présidente, Martine Fondeur**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M Fondeur', with a horizontal line underneath.